



Paris, le 11 septembre 2012

INFORMATION PRESSE

Changement de programme

Le 40^{ème} Congrès de la Mutualité Française se déroulera les 18, 19 et 20 octobre 2012 à Nice, en présence du Président de la République le samedi 20 octobre matin et non le jeudi 18 octobre matin comme initialement prévu

**« L'accès aux soins, quel rôle pour la Mutualité ?
Quel rôle pour les mutuelles ? »**

En raison d'un Conseil Européen, François Hollande, Président de la République, sera présent non pas le jeudi 18 octobre matin comme initialement prévu, mais **le samedi 20 octobre matin** pour clôturer le prochain Congrès de la Mutualité Française qui se tiendra les 18, 19 et 20 octobre au Palais des Congrès de Nice, Nice Acropolis, 1 Esplanade Kennedy.

Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé, assurera l'ouverture de ce Congrès jeudi 18 octobre matin. Benoît Hamon, Ministre délégué, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, interviendra pour sa part le jeudi 18 octobre après-midi.

Organisé tous les trois ans pour définir les orientations stratégiques des mutuelles et exprimer leurs positions sur les évolutions du système de santé, ce 40^{ème} Congrès aura pour thème « L'accès aux soins, quel rôle pour la Mutualité ? Quel rôle pour les mutuelles ? ».

Il réunira près de 3 000 personnes : délégués mutualistes, invités français et étrangers, médias...

De nombreuses personnalités du monde de la santé ont été invitées à participer à ce Congrès.

Vous trouverez, en pièce-jointe, le programme réactualisé pour organiser au mieux votre déplacement et votre hébergement. Un plan d'accès du Palais des Congrès peut vous être adressé par le service de presse sur demande.

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre :
Aurélié Bruez, Attachée de presse, au 01 40 43 63 36.**

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de venir avec un ordinateur portable.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 500. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Contact presse :

Aurélié Bruez - Tél : 01 40 43 63 36 – e-mail : aurelie.bruez@mutualite.fr

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux

personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

www.mutualite.fr

Contact presse :

Aurélié Bruez - Tél : 01 40 43 63 36 – e-mail : aurelie.bruez@mutualite.fr